

**NUMERO 23
JUN 1996**

**LE JOURNAL
DE
L'A.F.I.L.S.**

**ASSOCIATION FRANCAISE
DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES
254 RUE ST JACQUES - 75005 PARIS**

EDITO

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration active à l'envoi d'articles durant ces quelques mois et espérons que cela continuera.

La prochaine parution du journal aura lieu début **Septembre**.

Eh oui, nous profitons de la baisse d'activité durant cette période pour prendre un peu de repos !

Bonnes vacances à tous et à bientôt

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------|
| * <u>Le C. A.</u> : | Page 1 et 2 |
| * <u>Nouvelles des Régions</u> : | |
| - Poitiers : Colloque du 25/03/96 - "La surdi-cécité acquise à l'âge adulte | Page 3 à 7 |
| * <u>Réflexions sur le métier d'interprète</u> : | |
| - DANEMARK : conditions de travail de l'interprète en Langue des Signes | Page 8 à 10 |
| - Rapport de F. JEGGLI sur la thèse de C. CUXAC | Page 11 et 12 |
| - Université Rennes II : Formation aux traducteurs | Page 13 à 21 |
| * <u>Tribune libre</u> : | |
| - ARILS | Page 22 et 23 |
| - Commémoration du 110ème anniversaire de la mort de Ferdinand Berthier | Page 24 à 29 |

1-A propos du Journal :

Les articles ou lettres, même polémiques, sont la bienvenue ; le journal devrait être véritablement un "lieu d'échange" entre les membres de l'association. La date limite pour l'envoi d'articles sera régulièrement inscrite sur la BAL AFILS. Les informations qui ne concernent pas directement la profession et sont transmises par d'autres associations par exemple, seront publiées dans une rubrique : "tribune libre".

2- Modification des statuts :

Christine Peuch adressera une copie de l'avenant aux statuts accompagnée d'une lettre, aux services d'interprètes à contacter pour leur proposer l'affiliation. Les dossiers de demande d'affiliation seront étudiés par le CA.

3- Poste de trésorier :

David Charrier qui occupe ce poste depuis son élection au CA en décembre 94, ne souhaite plus le conserver.

A sa demande, un appel sera lancé avant la prochaine AG pour qu'un ou 2 membres de l'association, extérieurs au CA acceptent de jouer le rôle de "contrôleur" du bilan annuel qu'il effectue.

David accepte de réserver sa démission jusqu'à la prochaine AG mais d'ores et déjà autre un appel est lancé pour trouver un trésorier, interprète ou non, mais connaissant la LSF. (Frais de déplacement pour les réunions du CA remboursés).

4- Registre des interprètes LSF et services :

Christine Peuch va demander à l'imprimeur d'élaborer un projet de maquette qu'elle soumettra au CA. Elle va également recenser et demander l'accord signé de toutes les personnes désireuses de figurer dans le registre.

5- déplacement du CA en province :

Francis Jeggli demande à David Charrier d'étudier la faisabilité financière du déplacement de tous les membres du CA en province, plus précisément à Lyon pour commencer, ce qui permettrait de rencontrer les membres de la région et de mettre à l'ordre du jour des problèmes spécifiques à la région.

6- date du prochain CA :

SAMEDI 22 JUIN, 9H30 À 13H30 AU CPSAS,

Pour un compte rendu plus complet et détaillé, adressez vous à votre responsable régional.

Chèr(e)s collègue(s),

Comme vous le savez probablement, si vous avez consulté la BAL AFILS, je remets mon titre en jeu où plus exactement je suis démissionnaire de mon poste de trésorier de l'association.

En effet, je me retire un an avant la fin de mon mandat pour convenances tant professionnelles que personnelles.

je me suis aperçu que je n'étais plus compétent à ce poste, qui demande un minimum de connaissances au niveau de la comptabilité; c'est en partie pour cela que je souhaite céder ma place.

Par ailleurs, j'éprouve des difficultés (comme tout le monde, je présume) à concilier cette responsabilité nationale et celles que je souhaite poursuivre au niveau local, notamment au sein du Comité AIDES Bretagne dont je fais partie depuis 1 an; ceci sans oublier ma vie privée comme tout un chacun...

Pour ces raisons majeures, je tire ma révérence et désire, si possible, que d'ici à la prochaine assemblée générale des candidatures de personnes souhaitant reprendre le flambeau se manifestent auprès du C.A. ,où le jour de la prochaine A.G.

Amicalement
Le futur ex-trésorier
David CHARRIER

POITIERS

Ces interventions, transmises par G. DECONDE, sont au nombre de 4. "Le processus de guidance et d'interprétation" ainsi que "Services d'aide pour les personnes sourdes - aveugles" seront publiées dans le journal de septembre.

Lundi 25 mars 1996 - 09 h 00

Doc N° 12

LES SERVICES
POINT DE VUE D'UNE PERSONNE SOURDE-AVEUGLE

par Mme Jane Eriksen,

Biographie de Mme Eriksen

Membre de l'Association Suédoise des Sourds-Aveugles

Aides et services pour les personnes devenues sourdes-aveugles.

Les sourds-aveugles dans la société.

De quelles aides et de quels services les sourds-aveugles ont besoin pour mener une vie indépendante ? Les trois principaux domaines sont la réadaptation, l'information et les services d'interprètes.

Réadaptation signifie par exemple locomotion : utiliser la canne blanche à la maison, dans le voisinage, au travail où dans les autres endroits où les sourds-aveugles passent du temps. Cela consiste aussi à apprendre le braille et d'autres méthodes de communication. Par exemple, si une personne sourde-aveugle est mal entendante, et si son audition se détériore, il lui faut essayer une méthode différente de communication : la langue des signes, la dactylologie ou toute autre méthode qui lui convienne le mieux. Il est important que la personne sourde-aveugle puisse décider par elle-même. Il est important de bénéficier d'aides techniques adaptées et d'apprendre à s'en servir le mieux possible à domicile ou au travail.

Il est important de trouver une solution qui permette à la personne sourde-aveugle de mener une vie plus indépendante, en s'aidant d'une aide technique comme le minitel braille.

L'information est un domaine important. Les sourds-aveugles ne peuvent pas lire le journal, écouter la radio, regarder la télévision. Ce n'est pas facile pour les sourds-aveugles de se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. La seule façon de se maintenir au courant, c'est de lire les journaux braille ou pour ceux qui le veulent d'écouter le journal lu lentement et clairement sur cassette. L'ordinateur est un bon moyen de se tenir au courant des affaires en cours. On peut s'informer sur B.B.S. ou Internet.

Si on veut garder contact avec les gens autour de soi, le service d'interprète est un bon moyen. On peut prendre part à la vie sociale en sortant et en participant à différentes activités: vie associative, culturelle, politique et sociale. Les sourds-aveugles sont souvent de plus en plus isolés, c'est ce qui peut leur arriver de pire. Il est important de mener une vie active et pleine de sens.

Un interprète pour sourds-aveugles a trois tâches: interprétation, interprétation visuelle et guidage. Interprétation signifie utiliser différentes méthodes de communication ou différents langages. L'interprétation visuelle signifie la description de choses qui arrivent autour de vous: à quoi ressemblent les choses et les personnes qui vous entourent. Guider est aussi un élément du travail d'interprète pour sourd-aveugle: si vous sortez en promenade avec un interprète, celui-ci doit être capable de vous guider et de vous dire ce qui se passe autour de vous. Un interprète n'est pas une infirmière ni un assistant, mais un interprète qui effectue les trois tâches que j'ai mentionnées. Les interprètes doivent rester neutres et garder le secret professionnel. C'est la personne sourde-aveugle qui décide quoi faire, pas l'interprète. Les problèmes d'éthiques sont importants, aussi bien pour les interprètes que ceux qui les emploient.

Les interprètes pour sourds-aveugles travaillent aussi comme interprète pour sourds, ce qui signifie qu'ils doivent développer leurs langues des signes et leurs autres systèmes de communication et en plus, l'interprétation visuelle et la technique de guide.

Les trois domaines importants sont:

- l'information
- la réadaptation
- et les services d'interprètes.

L'interprétation est un service relativement nouveau mais en Suède nous en avons découvert l'importance, l'utilité et la valeur, puisqu'elle nous permet d'avoir notre part dans la vie sociale au même titre que les autres.

Intervention du lors -Aveugles du colloque sur "la surdi-cécité acquise à l'âge adulte" IAEDB - Mars 1996 - Poitiers

Je vais parler ce matin pour Myriam, Elena, Monica, Ossa, Sophie, Anne Christine, Jill mes collègues interprètes présentes qui, profession oblige, ne peuvent s'exprimer, il est important de noter que c'est la première fois que les interprètes sont appelées pour donner leur point de vue, pourtant elles sont la pierre angulaire sans laquelle aucune réunion ne pourrait se tenir. Comme AZIZ Bennani nous l'a dit samedi matin, actuellement en France, il n'existe rien aucun service organisé pour les personnes sourdes-aveugles.

L'interprétariat pour les personnes sourdes sort à peine d'une longue nuit, la Langue des Signes n'est toujours pas officiellement reconnue donc par conséquent les interprètes ne le sont pas non plus. Il en est malheureusement de même pour les personnes sourdes-aveugles avec en plus la problématique de la diversité des techniques utilisées, car bien sur l'interprétariat sera différent si l'on s'adresse à une personne sourde devenue aveugle ou bien à une personnes aveugle devenue sourde.

Interprète pour Sourds-Aveugle, guide interprète c'est une profession qui n'existe pas en France. Aucune formation, les bénévoles n'ont aucune base pour la guidance, l'interprétariat, la surdi-cécité.

Je m'interroge car on parle des professionnels pour Sourds-Aveugles mais dès qu'il s'agit d'interprétariat, on parle de bénévoles...

Vouloir une réelle autonomie, cela veut dire offrir de réels moyens, les bénévoles non formés maintiennent dans la dépendance.

Pourtant connaître les techniques d'interprétariat ne suffit pas, dans les formation d'interprètes pour Sourd, il n'existe aucun module sur la surdi-cécité. La relation au public Sourd-Aveugle demande une autre approche, il y a des thèmes très importants, spécifiques à aborder, parmi eux:

- l'Interprétation du discours mais aussi le contexte, la salle, l'ambiance, les réactions des interlocuteurs.

- la nécessaire distance dont nous a parlé Samia ROBIN

- le respect de l'intimité de l'autre.

- la nécessité d'une connexion entre l'interprète et son client mais qui ne doit pas être une fusion.

- l'attitude professionnelle en plus de la déontologie propre à tout interprète (secret, neutralité, fidélité au message) l'interprète doit avoir une "attitude humble" être en retrait.

- une grande objectivité : par exemple même si l'on est fatigué, ne pas omettre de mentionner toutes les activités proposées, tous les ateliers afin que la personne Sourde-Aveugle puisse vraiment effectuer ses propres choix, c'est par nous dans cette circonstance qu'elle est informée.

De l'autre côté de la main, ou de la machine-braille la personne Sourde-Aveugle doit être consciente :

- qu'elle a affaire à un professionnel, qui n'est pas là pour la surveiller, la soigner, la conseiller.

- qu'elle est un client, elle doit être exigeante sur la qualité du travail fourni mais être conscient des limites de chacun, ne pas "comprimer" l'interprète.

- que c'est à elle de décider, de diriger.

A Poitiers dans le cadre des institutions des éducateurs se sont formés empiriquement aux techniques de traduction et assurent avec succès le rôle d'interprète auprès des jeunes dont ils ont la charge (ceci notamment dans les institutions d'enfants où le personnel est plus nombreux). Malheureusement lorsque les jeunes sortent de cette institution ils ne trouvent pas dans les institutions d'adultes, ou près de leur lieu de vie d'interprète compétents. Là, c'est le manque de moyens mis à la disposition par les pouvoirs publics, pour les sourds-aveugles, qui est à mettre en cause.

Pourtant si dans le cadre pédagogique ou éducatif les éducateurs peuvent parfaitement interpréter il n'en n'est pas de même dans la vie sociale, publique et privée des personnes sourdes-aveugles où il semble nécessaire d'offrir les services de personnes compétentes et formées au métier de guide-interprète.

Depuis une année s'est ouvert à Poitiers un service d'interprétariat pour les personnes sourdes et sourdes-aveugles : Centre d'Interprétariat en Langue des Signes. Ce service est géré par une association

Poitiers est depuis longtemps une ville pilote en matière de surdi-cécité, ses institutions ont su par leur travail acquérir une renommée mondiale, il était donc évident pour nous, dès la création d'associer nos efforts pour favoriser l'accès de tous à notre service.

Nous avons pensé qu'il était souhaitable que ce service pour personnes sourdes-aveugles fonctionne dans le même lieu que celui pour personnes sourdes, premièrement hors des institutions pour permettre un accès à un plus grand nombre, puis pour favoriser un travail commun entre interprètes (les problématiques de traductions étant les mêmes) et enfin pour une meilleure centralisation des demandes. Il nous a semblé que cette harmonisation et cette émulation seraient profitables à tous en gardant bien à l'esprit que l'interprétariat pour Sourds-Aveugles est bien différente, la personne sourde est indépendante, notre prestation cesse dès que les deux parties se quittent, pour le sourd-aveugle il y a une dépendance plus importante.

Les appels en provenance de personnes sourdes-aveugles sont peu nombreux, pourtant dans notre ville il en existe un grand nombre vivant de manière autonome. Actuellement les appels privés proviennent de personnes utilisant la L.S.F. soit dans un champ visuel restreint ou bien dans la main, ce sont donc essentiellement des personnes sourdes devenues aveugles qui font appel à nous.

Ces appels sont pour répondre à des besoins privés : mariage, préparation à l'accouchement, rendez-vous chez un médecin, réunion avec un directeur ou un employeur, rencontre avec un tuteur. Ces demandes ne reflètent, c'est certain, que le dixième des besoins réels.

Les services sociaux, les administrations, la justice font appel à nos services régulièrement pour ces mêmes personnes. A Poitiers, une personne sourde sensibilisée aux problèmes de surdi-cécité est agent d'accueil à la C.A.F., à l'A.N.P.E et à la sécurité sociale, ce qui facilite les démarches de manière autonome sans le recours à un interprète, reste le problème du déplacement donc du guide.

Nous nous sommes demandés pour quelles raisons les appels étaient si peu fréquents, plusieurs hypothèses sont apparues :

* Le manque d'habitude : nous avons remarqué que peu de personnes sourdes-aveugles savent qu'elles peuvent utiliser de tels services, notre information envers ces personnes n'a sûrement pas été suffisante.

* Le manque d'habitude de prendre des décisions, des responsabilités de manière autonome.

* La méconnaissance du rôle de l'interprète par rapport à celui de l'éducateur (secret prof., neutralité...)

* L'habitude de fonctionner avec des bénévoles : habitude donnée par les institutions, par les familles qui devancent les demandes avant même qu'elles ne soient formulées. Le manque d'intimité qui en découle n'est pas forcément perçu par les intéressés, les personnes sourdes-aveugles n'ont pas toujours conscience qu'il pourrait en être autrement.

* Le coût trop élevé de la prestation : actuellement pour tous les besoins privés la prestation est de 125,00 francs de l'heure (c'est le même prix pour les sourds) ceci est à relier au point précédent bien sûr lorsque tous les services ont été proposés gratuitement il n'est pas évident d'accepter de payer surtout que les personnes sourdes et sourdes-aveugles ne peuvent demander l'allocation compensatrice pour régler ces dépenses liées à l'interprétariat.

* Les moyens techniques appropriés pour joindre le service (minitel, minitel-braille, fax ...)

* Le manque de compétence en matière de surdi-cécité des interprètes travaillant dans notre service.

Afin de répondre à toutes ces questions et à bien d'autres encore C.I.L.S a mis en place une commission technique, notre optique :

* recenser tous les besoins

* proposer des services adaptés à ces besoins

* regrouper les compétences humaines et techniques

* s'entourer de spécialistes en matière de surdi-cécité

* travailler en lien avec l'A.N.P.S.A et A.F.I.L.S (Association Française des Interprètes en Langue des Signes)

* proposer un lieu de ressource de formation pour tous les interprètes, les guides interprètes désireux de se former.

Nous devons enseigner aux personnes sourdes-aveugles toutes ces notions liées à notre métier et ensuite ils nous diront leurs besoins.

Il reste à mon avis que la formation du public sourd-aveugle à l'art d'utiliser un interprète est, je pense, la première action à mener lorsque ceux-ci seront conscients de leurs besoins, des possibilités

existantes, lorsqu'il sera clairement établi que la notion d'interprétariat est liée à **une différence linguistique** et que la société leur doit cette reconnaissance je suis sûre alors que les sourds-aveugles deviendront nos premiers formateurs.

Je vous informe que lors de la prochaine conférence européenne des interprètes en Langue des Signes (ESFLI) à Barcelone en décembre 1996, Un des thèmes sera l'interprétariat pour les sourds-aveugles. Daniel ALVAREZ, ici présent, doit y intervenir

DECONDE Geneviève

* A.P.S.A. : Association Patronnage Pour les Sourds et les Sourds-Aveugles.

* A.N.P.S.A. : Association Nationale Pour les Sourds-Aveugles.

REFLEXION SUR LE METIER D'INTERPRETE

DANEMARK

Extrait d'un article de Susanne Cartensen (Danemark) membre du Bureau E. P. S. L. I. paru dans le Blue Print 2000 1994.
Traduit de l'anglais par Francis Jeggli.

Voici un rapport sur la situation des interprètes en Langues des signes au Danemark mais la situation est probablement la même pour tous les interprètes quelque soit leur pays.

La première fois que j'ai entendu parler des RSI (atteinte physiologique due à un stress répétitif) c'était il y a 3 ans et demi à Tokyo lors de la conférence de la Fédération Mondiale des sourds.

Un texte avait été écrit par James De Caro, Mickael Feuerstein et Alan Hurwitz de l'institut technique national pour les sourds, USA.

Je me rappelle avoir été très surpris des dangers qui résultent de la pratique de l'interprétation en langue des signes.

A l'époque, nous n'avions pas réellement discuté de ce sujet entre nous au Danemark. Nous savions seulement que certaines collègues avaient eu des problèmes lorsqu'elles travaillaient comme interprète.

Elle se plaignait de douleurs aux épaules, à la nuque, aux bras et aux doigts.

Lors de l'AG de l'association des interprètes Danois en 1993 nous avons entrepris une enquête informelle.

75% des interprètes étaient présents.

70% d'entre eux étaient ou avait été traité par un médecin généraliste ou un spécialiste pour des troubles survenus au cours de leur activité professionnelle.

Un nombre d'entre eux avait eu des douleurs suffisamment importantes pour être obligé de cesser le travail pendant quelques temps.

Nous fûmes tous fortement émus par cette situation.

Notre employeur, l'institut pour les sourds, avait un médecin vacataire qui fit une enquête sur nos conditions de travail en 1993.

Sa première constatation fut que les interprètes avaient un taux d'absentéisme pour maladie bien plus élevé que les autres professions dans l'institution.

Notre union (Social Pædagogisk Landsforbund) avec les interprètes, démontra que nous avions des cas dramatiques dues aux conditions de travail.

Le médecin vacataire qui fit l'enquête ne connaissait rien sur la langue des signes et sur les interprètes. Elle avait donc un point de vue indépendant.

Elle conclut son enquête sous la forme de recommandations:

- 4 heures d'interprétation maximum par jour.
- 10 minutes de pause toutes les heures
- missions difficiles ou durant plus d'une heure: 2 interprètes.
- alternance des missions difficiles et faciles.
- bons sièges.
- réunion hebdomadaire avec d'autres interprètes pour échanger sur les problèmes rencontrés dans la semaine.

- informer les consommateurs entendants sur la façon d'utiliser un interprète
- informer les interprètes sur leurs droits et de meilleurs façons de travailler.

Le médecin de l'institution arriva à la conclusion que les douleurs survenues aux interprètes avaient pour origine la sollicitation importante tant sur le plan physique que psychologiques des interprètes. Les interprètes font beaucoup de mouvements physiques monotones (environ 10 000 par heure) avec une concentration intellectuelle élevée ce qui a pour résultat de provoquer un stress renforcé par la situation même d'interprétation sur le plan intellectuel et psychologique.

En même temps notre Union (Social Poedagogisk Landsforbund) a fait une enquête sur les conditions de travail. Un questionnaire recommandé par "le conseil des ministres nordiques" a été utilisé pour apprécier les différents degrés d'atteinte aux niveau des épaules, nuques, bras et doigts chez les interprètes. Ce questionnaire a été envoyé à 81 interprètes. 60 ont répondu.

95% des interprètes qui ont répondu se plaignent de douleurs survenues aux cours des 365 derniers jours.

88% ont des problèmes de nuque

70% d'épaules

63% ont des douleurs dans la partie basse de la nuque

48% dans l'avant bras

43% dans les doigts etc..

46% se plaignent de douleurs persistante en dehors du temps de travail

47% ont eu des arrêts de travail pour douleurs à la nuque

37% ont eu des arrêts de travail pour douleurs aux épaules.

40% ont été consulter

Une grande part d'entre eux ont pris des analgésiques pour continuer à travailler.

Ces troubles atteignent de façon indifférenciée les interprètes enfants de parents sourds ou enfants de parents entendants.

Après ce rapport le service de santé a conclu que le métier d'interprète en langue des signes est caractérisé par la demande intense que l'on effectue auprès du système locomoteur et psychologique et qu'il n'y a pas beaucoup de cohésion entre l'organisation du temps de travail des interprètes et la difficulté de leurs missions.

Les douleurs sont localisées dans la nuque et les épaules
Le taux d'absentéisme des interprètes pour cause de maladie nous classe parmi les métiers à hauts risques au Danemark comme les couturières et le personnel de nettoyage.

Notre secteur professionnel compte 23 jours d'absentéisme par an contre 15 jours pour la moyenne nationale.

En conclusion le service de santé propose les recommandations suivantes:

- 4 heures maximum d'interprétation par jour par tranche de 45 minutes.
- 2 interprètes si il y a plus de deux fois 45 minutes.
- pour les missions difficiles (université, etc...) 2 interprètes en

permanence.

-supervision des interprètes en groupe ou individuellement par un psychologue.

-les interprètes doivent être informés sur leurs droits.

-un service de formation continue

-les nouveaux interprètes devraient avoir la possibilité d'être accompagnés pendant les 2 premières semaines de travail par un ancien, ainsi que pendant la période qui succède leur examen.

-de bonnes chaises pour les interprètes

-une meilleure information aux interprètes et aux consommateurs

-possibilité de travailler à temps partiel (payé plein temps) pour les interprètes souffrants de troubles mentionnés plus hauts).

Conclusion:

Notre employeurs (institut national pour les sourds) a accepté les conditions suivantes à partir du 1 janvier 1995.

-5 heures d'interprétation par jour.

-20 heures d'interprétation par semaine.

-1 interprète ne travaille jamais plus de deux fois 45 minutes seul.

Les interprètes de niveau universitaire sont toujours deux.

La totalité de cet article est parue dans le Blue Print 2000 édité par E.F.S.L.I. avec le concours de l'Union Européenne. Ce livret fait un état des lieux de la situation des interprètes adhérents à 'E.F.S.L.I. Pour l'instant seuls deux exemplaires nous sont parvenus. Chaque R.R. ne tardera pas en un recevoir un. Ce document est en anglais et en allemand. Je ne prévois pas de faire une traduction intégrale. Si certains d'entre vous se sentent prêts à la faire, you are welcome!

RAPPORT DE F. JEGGLI SUR LA THESE DE C. CUXAC

L'année dernière, je vous annonçais la soutenance d'une thèse, la première, sur l'interprétation en Langue des Signes Française à l'Université PIII (ESIT, Sorbonne nouvelle).

Si cette thèse en soi était un premier pas intéressant pour la reconnaissance de notre métier, il est vrai que le contenu était fort discutable (voir article dans le journal de l'AFILS s'y référant).

Cette année, c'est une nouvelle thèse qui vient d'être soutenue à PV (Sorbonne) cette fois-ci, non pas thèse de doctorat de 3ème cycle, mais une thèse d'état sur la Langue des Signes.

C'est un pas de plus vers la reconnaissance de la L.S.F. ; mais cette fois, le contenu (14 000 pages) est formidablement intéressant.

"Fonctions et structures de l'iconicité des Langues des Signes - Analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la Langue des Signes Française"

Francis Jeggli en tant que membre du jury, se joint aux félicitations qui ont été énoncées à l'égard de l'auteur pour la qualité de son travail. Cette thèse non seulement marquera l'histoire de l'étude de la Langue des Signes Française mais devrait changer définitivement le regard que nous portons aussi bien sur les langues des signes que sur les langues vocales.

Le rappel historique qui introduit la thèse de C. Cuxac, ainsi que ses observations sur la culture des sourds et l'état des lieux du système éducatif, sont l'œuvre d'un spécialiste qui a fait une véritable étude de terrain tout en profondeur.

L'idée originale et oh combien juste que la Communication Visuelle Gestuelle fait bien partie de la langue des signes et non d'une pantomime indigne de tout intérêt linguistique, place ce travail dans une nouvelle ère de la représentation que nous avons de cette langue.

Sous prétexte d'iconicité C. Cuxac sera souvent iconoclaste.

Il n'hésitera pas à démentir l'idée qu'il puisse exister un âge critique d'apprentissage d'une première langue, bousculant les idées préconçues psychologisantes d'une langue de l'inconscient et n'hésitant pas à remettre en place certains interprètes devenus "des agents de salubrité conceptuelle".

Et surtout, après nous avoir montré la non pertinence du caractère définitoire de l'oralité, il n'hésite pas à remettre en cause la sacro-sainte double articulation comme n'étant plus finalement si évidente que cela, puisque l'on trouve dans les langues des signes mais peut-être aussi dans certaines langues orales, des unités de deuxième articulation porteuses en quelque sorte d'un proto-sens ou du moins ayant des incompatibilités sémantiques avec certains monèmes.

Il bousculera quelque peu aussi le structuralisme dans nombre de ses chapitres notamment lorsqu'il s'intéresse à la langue par le lien qu'elle a au monde.

Par ailleurs cette thèse servira pour plusieurs années de base de réflexions pour les enseignants de et en langues des signes quant à la description notamment aspectuelle qu'il en donne. Le marquage de l'opposition verbo-nominale jusqu'alors passé inaperçu par bon nombre d'enseignants, ne manquera pas d'intéresser beaucoup. Enfin la description même si elle manque parfois de glossaire ou de critères de définition plus tangibles, de l'iconicité de premier, deuxième et troisième ordre ainsi que les transferts personnels et situationnels sont d'un intérêt notoire.

L'évidence de la non symbiose, malgré ce qu'en ont pu dire récemment de pseudo linguistes, entre Langue des signes Française et langue orale Française n'est plus à mentionner tellement cette idée paraît absurde à la lecture de ce passionnant travail.

Francis Jegglé qui a souvent rencontré C. Cuxac pendant la construction de ce monumental travail n'a plus qu'un souhait: que cette thèse devienne un livre traduit dans de nombreuses langues y compris en Langue des Signes Française.

F. JEGGLÉ

Joël CLATIN
Directeur du SEFOCEPE

Rennes, le 24 janvier 1996

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le programme des stages de formation proposé aux traducteurs, rédacteurs et terminologues par l'Université Rennes 2 (Pôle Langues/Formation Continue). J'espère que ce programme, que je suis heureux de vous soumettre, saura retenir votre attention.

Le Service de Formation Continue et d'Éducation Permanente (SEFOCEPE) de l'Université Rennes 2 étant agréé formation continue, l'intégralité des droits d'inscription aux diverses activités proposées est déductible par votre entreprise au titre de la formation professionnelle. Nous serons heureux de vous transmettre, à cet effet, une convention de stage.

Confiant que vous n'hésitez pas à prendre contact avec les services concernés pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

J. CLATIN



COUPON REPONSE

Nom	
Prénom	
Organisme	
Adresse	
Téléphone	
Télocopie	
Courrier électronique	

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Souhaitez obtenir une information complémentaire sur les stages dont les numéros sont cochés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	9a
10a	10b	10c	10d						
11	12	13							
14	15	16							
17									
18a	18b								

Souhaitez :

s'inscrire

inscrire la/les personnes ci-dessous dénommées au stage n° (cocher)

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	9a
10a	10b	10c	10d						
11	12	13							
14	15	16							
17									
18a	18b								

prévu (dates) :

Coupon à renvoyer à

SEFOCEPE	<input checked="" type="checkbox"/> (33) 99 54 66 23 [Secrétariat] ou (33) 99 54 66 26
	<input checked="" type="checkbox"/> SEFOCEPE - Formation professionnelle continue des traducteurs, et terminologues et rédacteurs - Campus La Harpe - Laurence Besseuy - Avenue Charles Tillon - F - 35044 RENNES CEDEX
	Télécopie : 99 54 66 16

LIEUX de STAGES

Université de Rennes 2 si matériel spécifique requis.

Paris.

Tout site d'entreprise si stage "intra".

DATES de STAGES¹

Stages	Premier semestre	Deuxième semestre
1	15/16 avril 96	Troisième semaine d'octobre
2	16/17 avril 96	Troisième semaine d'octobre
3	19 avril 96 + toutes dates à convenir	Troisième semaine d'octobre
4	A la convenance des stagiaires	A la convenance des stagiaires
5	A la convenance des stagiaires	A la convenance des stagiaires
6	A la convenance des stagiaires	A la convenance des stagiaires
7	18 avril 1996	Troisième semaine d'octobre
8	A fixer	A fixer
9a/9b	11 avril 1996	Deuxième semaine d'octobre
10a	3/4 juin 96	Deuxième semaine de novembre
10b	5 juin 96	Deuxième semaine de novembre
10c	3/4/5 juin 96	Deuxième semaine de novembre
10d	10 avril 96	Deuxième semaine d'octobre
11	1/2/3 juillet	Première semaine de décembre
12	17/18/19 juin 96	Troisième semaine de novembre
13	10/11/12 juin 96	Deuxième semaine de novembre
14	10/11/12 juin 96	Deuxième semaine de novembre
15	10/11/12 juin 96	Deuxième semaine de novembre
16	13/14 juin 96	Deuxième semaine de novembre
17	21/22/23 mai 96	Troisième semaine d'octobre
18a	24/25 juin 96	Deuxième semaine de décembre
18b	26 juin 96	Deuxième semaine de décembre

Information CFTTR ²	☑ (33) 99 33 13 37 ou (33) 99 14 16 06 ou (33) 99 14 17 48 ☑ D. Gouadec-6 avenue Gaston Berger - F - 35043 RENNES CEDEX Télécopie : (33) 99 54 01 99 ou (33) 99 14 16 05 ; Courrier électronique : Daniel.Gouadec@uhb.fr
Information SEFOCEPE ³	☑ (33) 99 54 66 23 [Secrétariat] ou (33) 99 54 66 26 ☑ SEFOCEPE - Campus La Harpe - Laurence Bessenyay - Avenue Charles Tillon - F - 35044 RENNES CEDEX Télécopie : 99 54 66 16

UNIVERSITE de RENNES 2 FORMATIONS PROFESSIONNELLES

TRADUCTION & INDUSTRIES de la LANGUE TERMINOLOGIE & TERMINOTIQUE REDACTION & DOCUMENTATION PHRASEOLOGIE INFORMATIQUE

L'Université de Rennes 2 [Centre de Formation de Traducteurs, Terminologues et Rédacteurs; Service de formation continue; Centre de recherche sur le traitement automatique des données linguistiques] organise, en 1996, les stages suivants :

Descriptif complet sur demande

TERMINOLOGIE et TERMINOTIQUE

Stage 1 : Terminologie - Outils, modèles et méthodes

Objet : Recensement, constitution, organisation, validation, gestion, diffusion, échange de données terminologiques. Proposition de solutions pratiques, modèles et standards, présentation des outils informatiques courants. [1 JOURNEE ET DEMIE]

Stage 2 : Terminotique (terminologie et informatique)

Objet : Connaissance et compréhension des enjeux de l'informatisation de la gestion terminologique. Analyse des structures de données et des types d'outils existants. Définition des conditions optimales de l'informatisation. Choix d'un logiciel. [1 JOURNEE ET DEMIE]

Stage 3 : Terminologie de portée réduite gérée par traitement de texte

Objet : Maîtrise des procédures de gestion et d'exploitation de la terminologie du traducteur ou du rédacteur au moyen de WORD (Word 6), EXCEL ou ACCESS. [1 JOURNEE]

Stage 4 : Que faire de "ma" terminologie ? Stage individualisé

Objet : Définition, en fonction des besoins connus et des moyens disponibles, des conditions optimales de gestion de la terminologie de l'individu ou de la collectivité concernée(e). [1 JOURNEE]

Stage 5 : Quel logiciel choisir ?

Objet : Analyse et évaluation des performances des divers logiciels de gestion terminologique. Définition de critères de choix. [1 JOURNEE]

Stage 6 : Mise en route

Objet : Initiation à l'utilisation du logiciel de gestion terminologique retenu. [1 JOURNEE]

Stage 7 : Cahier des charges pour la compilation et la gestion de la terminologie de l'entreprise

Objet : Définition de modèles de dossiers, élaboration des normes d'extraction des termes et des données, élaboration des standards de constitution des données, prise en compte des normes de transfert, réalisation de pilotes et prototypes, analyse des barèmes de temps d'exécution. Analyse des coûts et délais. [1 JOURNEE]

¹ Les dates proposées correspondent aux stages déjà "fixés". Tout stage est par ailleurs organisé dès que la demande atteint le niveau requis. Les contenus de la majorité des stages sont également intégrés aux Universités d'été et d'automne organisées en septembre à Rennes 2.

² Centre de Formation de Traducteurs, Terminologues et Rédacteurs.

³ Service de Formation Continue et d'Éducation Pérennante.

Stage 8 : Aménagement terminologique

Objet : Proposition de procédures de normalisation, harmonisation, francisation, création néologique. Elaboration de recommandations relatives aux usages, aux politiques terminologiques, aux interventions du terminologue. Analyse des pièges et des risques. [1 JOURNEE]

Stage 9 : Edition de répertoires terminologiques

Objet : Analyse des marchés et publics. Analyse de la structure des répertoires, sur support électronique et sur support papier. Présentation et organisation des données. Réponses aux problèmes d'indexation et de circulation. Calcul des volumes nécessaires. [1 JOURNEE]

Stage 9a : Alimentation des mémoires de traduction en ressources terminologiques
Objet : Analyse des systèmes et de leurs contraintes. Calcul des volumes et temps nécessaires à leur mise en route. [1 JOURNEE]

TRADUCTION

Stage 10a : Stratégies, outils et méthodes de la traduction spécialisée

Objet : Analyse des stratégies efficaces de la traduction manuelle, assistée par traitement de texte ou assistée par logiciels d'aide. (gestion de la traduction, documentation, transfert, terminologie, relecture, révision, validation). [2 JOURNEES]

Stage 10b : Les principes de l'assurance de qualité appliqués à la traduction

Objet : Application des principes de l'assurance de qualité à la traduction : gestion de clientèle, objectifs et niveaux de qualité, homologations, anticipation, contrôles de qualité, indicateurs de qualité, profils de compétence. [1 JOURNEE]

Stage 10c : Stratégies, outils et méthodes de la traduction juridique

Objet : Formation à l'étude des systèmes juridiques et à la traduction juridique. [3 JOURNEES]

Stage 10d : Utilisation des systèmes à mémoire de traduction

Objet : Formation à la gestion et à l'exploitation, en milieu professionnel, des systèmes à mémoire de traduction (Optimiseur, Translator's Workbench, Translation Manager). [1 JOURNEE]

REDACTION

Stage 11 : Rédaction spécialisée

Objet : Principes généraux de rédaction. Chaînes documentaires. Critères de communication efficace. Correction des erreurs standard. Stratégies générales et particulières. Pratique de divers types de rédactions. [2 JOURNEES]

Stage 12 : Rédaction technique

Objet : Maîtrise de l'intégralité du processus de production d'une documentation technique : maîtrise et gestion du projet, contact client, cahier des charges, spécifications, documentation, étude du produit, structure générale du document, organisation, rédaction, maquetage, calcul des coûts, évaluation, diffusion. [2 JOURNEES]

Stage 13 : Writing scientific papers

Objet : Techniques de rédaction en anglais et d'amélioration de la qualité linguistique pour chercheurs/traducteurs rédigeant des articles scientifiques en anglais. Service après-stage : révision d'un article avec explication des erreurs. [3 JOURNEES]

INFORMATIQUE

Stage 14 : Informatique et terminologie - Modélisation, Gestion, Echange des données terminologiques.

Méthodes de définition d'un modèle de données, modèles conceptuels, DTD-SGML, syntaxe SGML, écriture de DTD, production et validation de données SGML, bases relationnelles, langage SQL, notion d'index, langage d'interrogation, langage de formatage, principaux types de formats d'échange de données textuelles, fonctions d'import-export, langages de reformatage des données, utilisation des réseaux (Internet) pour l'échange et la diffusion des données. [3 JOURNEES]

Stage 15 : Création d'un poste de travail autour du traitement de texte

Objet : Exploiter son traitement de texte au maximum de ses possibilités dans la gestion et l'exécution des traductions comme dans la gestion des matériaux connexes (terminologie, phraséologie, etc.). Production de macro-commandes. [3 JOURNEES]

Stage 16 : Développement de ressources de traducteur via un SGBD (PARADOX)

Objet : Introduction à la programmation en langage orienté objet. Approche multimédia. [2 JOURNEES]

DOCUMENTATION

Stage 17 : Documentation

Objet : Gestion de la documentation. Besoins documentaires. Cycle de vie de la documentation. Conception et production de documents. Publication et Diffusion. Indexation. [2 JOURNEES]

Thesaurus documentaires et terminologiques. [1 JOURNEE]

PHRASEOLOGIE

Stage 18a : Répertoires phraséologiques

Objet : Principes et méthodes de choix, de description, d'indexation, d'organisation, et de réexploitation des entités phraséologiques. [2 JOURNEES]

Stage 18b : Phraséologie appliquée à la traduction - création de ressources phraséologiques pour le traducteur (mémoires de traductions)

Objet : Appliquer les principes de la phraséologie à la création de bases phraséologiques destinées aux systèmes à mémoire de traduction. [1 JOURNEE]

STAGES ADAPTES : Enseignements sur demande.

**Diplôme de l'Université de RENNES 2 de
TRADUCTEUR GÉNÉRALISTE**

Type : Diplôme d'université sanctionnant une formation-action en enseignement à distance

Publics et conditions d'admission :

Toute personne titulaire d'un diplôme à BAC+2 ou équivalent.

Toute personne, valant ses acquis professionnels conformément à la réglementation en vigueur, sous réserve que ces acquis incluent des activités de traduction effective.

Types de traduction couverts :

Traduction générale

Traduction économique et commerciale générale

Traduction para-juridique générale

Domaines d'application

Selon besoins des entreprises

Contenus :

<i>Acquisitions</i>	<i>Action</i>
a- Principes généraux de la traduction	- Adaptation aux conditions de l'entreprise.
b- Critères de qualité	- Installation des ressources.
c- Limites de compétence	- Implantation effective des schémas de travail.
d- Stratégies de traduction	- Mise en place d'un plan qualité.
e- Diagnostic personnel et d'entreprise	- Organisation des validations.
Par domaine [général, économique et commercial, para-juridique]	- Homologations en entreprise.
1- Ressources nécessaires	
2- Outils	
3- Techniques de documentation	
4- Etudes de produits	
5- Terminologie, avec validation	
6- Techniques de traduction	
7- Relectures et Révision	

Possibilité de stage en entreprise

Modalités :

Cours, polycopiés, guides et directives "encadrant" le travail de traduction. Possibilité de dialogue permanent par courrier électronique, via Internet, Minitel, téléphone, télécopie, correspondances diverses. Mise en place d'une formule de "conseil" et suivi (relecture) des traductions. Création d'une ressource terminologique en base de données vidéotex [dictionnaire du commerce international].

Volumes : Durée totale : 1 annee, soit l'équivalent de 375 heures de formation-action plus 200 heures d'application en entreprise.

Contrôle des connaissances et validation :

Contrôle : 15 évaluations périodiques de l'action	Total /300 pts	Examen terminal /200pts
---	----------------	-------------------------

Total général /500pts - Admission : 250pts

L'examen terminal a lieu au mois d'octobre suivant l'année d'inscription.

Niveau du diplôme en sortie :

Bac + 3

Personnels d'encadrement :

Enseignants du Centre de formation de traducteurs, terminologues, et rédacteurs de l'Université de Rennes 2. Professionnels de la traduction. Responsables de développement d'outils d'aide à la traduction.

Formule :

Formation-action par enseignement à distance utilisant toutes les technologies accessibles aux apprenants.

Trois regroupements annuels à Rennes pour un total de 12 heures de stage intensif et bilan.

Possibilité de stage dans une entreprise.

Admission :

Admission sur dossier [c.v. et lettre de motivation].

Candidatures : possibles sans délai.

Date limite d'inscription : 1996-10-15 (15 octobre 1996)

Début des envois de cours :

1996-11-03 (3 novembre 1996)

Fin des cours, examens et résultats :

1997-10-01 (1 octobre 1997)

Droits d'inscription :

Consulter le Service de Formation Continue de l'Université de Rennes 2

(adresse ci-dessous)

Prises en charge :

Consulter le Service de Formation Continue de l'Université de Rennes 2

(adresse ci-dessous)

Pour tous RENSEIGNEMENTS

Université Rennes 2
Centre de Formation
de Traducteurs et Terminologues
6 avenue Gaston Berger
35043 Rennes Cedex
Téléphone 99 33 13 37
Télécopie 99 54 01 99

Université Rennes 2
Service de Formation Continue
et d'Education Permanente
2 rue du Doyen Denis Leroy
35044 Rennes Cedex
Téléphone 99 54 66 23/24/27
Télécopie 99 54 66 16

Responsable des formations : D. Couadec

Diplôme de l'Université de RENNES 2 en

TERMINOLOGIE

Type :

Diplôme d'université sanctionnant une formation-action en enseignement à distance.

Publics et conditions d'admission :

Toute personne titulaire d'un diplôme à BAC+3 ou équivalent.
Toute personne validant ses acquis professionnels conformément à la réglementation en vigueur.

Domaines de compétence recommandés, mais non exclusifs :

Langues étrangères appliquées. Langues vivantes. Langues et civilisations étrangères.
Documentation. Sciences de l'information. Linguistique. Droit et sciences juridiques.
Traduction. Informatique.

Contenus :

Acquisitions	Action
<ul style="list-style-type: none"> - Principes généraux de la terminographie - Normes et standards - Gestion de la fonction terminologie - Définition des besoins et du cahier des charges - Mise en place des dispositifs - Elaboration des ressources (méthodologies) - Assurance de qualité - Choix d'outils - Procédures de l'aménagement terminologique - Principes de la Terminologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation aux conditions du projet d'entreprise [personnels d'entreprises] ou du projet de production [terminologies indépendants] - Réalisation effective du projet sur l'année. - Implantation effective des schémas et ressources terminologiques. - Validations - Homologations en entreprise.

Formule :

Cours, photocopies, guides et directives "encadrant" la réalisation du projet terminographique. Possibilité de dialogue permanent par courrier électronique via Internet, Minitel, téléphone, télécopie, correspondances diverses. Mise en place d'une formule de "conseil" et suivi des réalisations.

Volumes :

Durée totale : 1 année, soit l'équivalent de 420 heures de formation-action.

Contrôle des connaissances et validation :

Contrôle : 12 évaluations périodiques de l'action	Examen terminal / 100pts
Total / 500 pts	

Total général / 600pts - Admission : 300pts

Niveau du diplôme en sortie :

Bac + 4

Personnels d'encadrement :

Enseignants-chercheurs du Centre de formation de traducteurs, terminologues et rédacteurs de l'université de Rennes 2. Professionnels du service linguistique. Responsables de développement d'outils de traitement automatique des données terminologiques.

Formule :

Formation-action par enseignement à distance utilisant toutes les technologies accessibles aux apprenants.
Trois regroupements annuels - Paris [principes généraux] - Paris [principes de l'aménagement terminologique] - Rennes [informatique et terminologie].
Possibilité de stage dans un centre de production terminologique [unité de recherche ou entreprise] pour apprenants non intégrés à une entreprise.

Admission :

Admission sur dossier [c.v. et lettre de motivation].
Candidatures : possibles sans délai.
Date limite d'inscription : 1996-10-15 (15 octobre 1996)

Début des envois de cours :

1996-11-03 (3 novembre 1996)

Fin des cours, examens et résultats :

1997-10-01 (1 octobre 1997)

Droits d'inscription :

Consulter le Service de Formation Continue de l'Université de Rennes 2 (adresse ci-dessous)

Prises en charge :

Consulter le Service de Formation Continue de l'Université de Rennes 2 (adresse ci-dessous)

Pour tous RENSEIGNEMENTS

Université Rennes 2
Centre de Formation
de Traducteurs et Terminologues
6 avenue Gaston Berger
35043 Rennes Cedex
Téléphone 99 33 13 37
Télécopie 99 54 01 99

Université Rennes 2
Service de Formation Continue
et d'Education Permanente
2 rue du Doyen Denis Leroy
35044 Rennes Cedex
Téléphone 99 54 66 23/24/27
Télécopie 99 54 66 16

Responsable des formations : D. Gouadec

COUPON REPONSE

Nom	
Prénom	
Organisme	
Adresse	
Téléphone	
Télécopie	
Courrier électronique	

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Souhaite obtenir une information complémentaire sur le :

Diplôme d'université en Traduction

Diplôme d'université en Terminologie

Nature de l'information souhaitée (préciser)

*
*
*
*
*

Souhaite :

* m'inscrire

* inscrire la/les personnes ci-dessous dénommées au (cocher)

Nom :
Prénom :
Coordonnées :

Diplôme d'université en Traduction

Diplôme d'université en Terminologie

Coupon à renvoyer à

SEFOCEPE	☎ (33) 99 54 66 23 [Secrétariat] ou (33) 99 54 66 26 ✉ SEFOCEPE - Formation professionnelle continue des traducteurs, et terminologues et rédacteurs - Campus La Harpe - Laurence Bessenay- Avenue Charles Tillon - F - 35044 RENNES CEDEX Télécopie : 99 54 66 16
----------	--

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE
UNIVERSITE DE RENNES 2
3^{EME} UNIVERSITE D'ETE EN TRADUCTION
SEPTEMBRE 1996

Dates ↔ ⌚ Horaire	Lundi 9	Mardi 10, Mercredi 11 et Jeudi 12	Vendredi 13 et Samedi 14 (matin)
9h-12h45	Journée d'étude sur la traduction professionnelle - marchés - stratégies - associations - outils - statuts - démarche qualité - assurance de qualité - contrôles de qualité - objectifs/indicateurs	Ateliers au choix <i>Liste des ateliers</i> 1. Mise en place des conditions de l'assurance de qualité au quotidien. 2. Rationalisation et optimisation du traitement de texte du traducteur. 3. Alimentation et utilisation des systèmes à mémoires de traduction. 4. Terminologie et phraséologie pour traduire. 5. Traduction générale et littéraire. 6. Traduction juridique. 7. Traduction économique. 8. Traduction technique. 9. Formation des traducteurs - cursus/modalités/progressions. Les ateliers étant organisés selon un système modulaire, chaque participant pourra suivre plusieurs ateliers.	Colloque international sur la TRADUCTION
puis			
14h30-17h	- formation initiale - formation continue - évolutions		et la formation des traducteurs
17h30		Présentations de logiciels	

Information	☎ 99 33 13 37 [Centre de Formation de Traducteurs, terminologues et rédacteurs] ☎ 99 54 66 23 [Service de Formation continue et d'Education Permanente] ✉ D. Gouadec - 6 avenue Gaston Berger - F - 35043 RENNES CEDEX Télécopie : 99 54 01 99 ou 99 54 66 16 ; C.E. : univ.pro@uhb.fr
-------------	---

¹ Numéros des salles au verso

2

TYPE de FORMATION	ANIMATEURS	CONDITIONS de PARTICIPATION
Formation continue reconnue.	Enseignants du Centre de Formation de Traducteurs, terminologues et rédacteurs de l'Université de Rennes 2.	Droits d'inscription :
Délivrance d'une attestation.		- journée d'étude : 600F/personne
Prise en charge possible aux conditions habituelles des formations continues.	Professionnels de la traduction : <i>Jean-Charles Dahout (LCI)</i> <i>Gérard Legrand (Met Commutation)</i> Traducteurs divers. Représentants d'associations professionnelles. Spécialistes par domaines - littérature : J.R. Ladmira - juridique : P. Briend et E. Didier. H. Rouzard (avocat) - économique : Traducteurs d'organisations nationales et internationales Enseignants d'écoles et institutions internationales.	- ateliers : 1000F/personne/jour - ateliers 3 jours : 2400F/personne - colloque : 400F/personne Forfait semaine : 3000F/personne Remises : - inscriptions multiples groupées, - membres d'organisations professionnelles, - enseignants - étudiants (80%)
	Concepteurs et développeurs de logiciels d'aide au traducteur. Enseignants et praticiens étrangers. Responsables d'entreprises de traduction. Comité scientifique sous la direction de D. Gouadec.	Hébergement Cité universitaire ou Hôtels Repas Restaurant universitaire - Section Brasserie

Information	☎ 99 33 13 37 [Centre de Formation de Traducteurs, terminologues et rédacteurs] ☎ 99 54 66 23 [Service de Formation continue et d'Education Permanente] ✉ D. Gouadec - 6 avenue Gaston Berger - F - 35043 RENNES CEDEX Télécopie : 99 54 01 99 ou 99 54 66 16 ; C.E. : univ.pro@uhb.fr
-------------	---

5^{EME} UNIVERSITE D'AUTOMNE EN TERMINOLOGIE & PHRASEOLOGIE
SEPTEMBRE 1996

Dates ⇄ ⌚ Horaire	Lundi 16	Mardi 17, Mercredi 18 et Jeudi 19	Vendredi 20 et Samedi 21
9h-12h45 puis 14h30-17h	<p>Journée d'étude sur la terminologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - marchés - panorama national - perspectives européennes - associations et acteurs - outils - qualifications - démarche qualité - assurance de qualité - contrôles de qualité - objectifs/indicateurs - formation initiale - formation continue - évolutions et recherches - veille technologique - bases de connaissances - terminologies notionnelles 	<p>Ateliers au choix <i>Liste des ateliers</i></p> <p>00. Aménagement terminologique - Dictionnaire des données. 01. Définition des objets et des <i>données</i> - Dictionnaire des données. 02. Connaissance des <i>besoins</i> des utilisateurs. 03. Mise en place des conditions génériques de l'<i>assurance de qualité</i>. 04. <i>Cahier des charges</i> pour la création de ressources terminologiques. - pour traducteurs, pour rédacteurs, pour formateurs. - <i>Cahier des charges</i> pour la consolidation des terminologies. 05. Terminologie et <i>phraséologie</i> pour les <i>mémoires de traduction</i>. 06. Terminologie et phraséologie "<i>ponctuelles</i>" pour le <i>traducteur</i>. 07. <i>Formats</i> de données. Modélisation. Formats d'échange. 08. <i>Outils</i> de collecte, gestion et diffusion de la terminologie. 09. Création/gestion de la <i>fonction "terminologie" dans l'entreprise</i>. 10. Formation à la <i>terminographie</i> (étude de cas). 11. <i>Formation des terminologues</i> et formation à la terminologie - cursus/modalités/progressions.</p> <p>Les ateliers étant organisés selon un système modulaire, chaque participant pourra suivre plusieurs ateliers.</p>	<p>Colloque international sur la</p> <p>TERMINOLOGIE PHRASEOLOGIE</p> <p>et la formation des TERMINOLOGUES PHRASEOLOGUES</p>
17h30		Présentations de logiciels	

2

PUBLICS

Tous traducteurs ou rédacteurs préoccupés par les problèmes de terminologie.
Tous responsables de services linguistiques désireux de définir des modalités de gestion de la terminologie et de la phraséologie.
Tout utilisateur de système de gestion terminologique ou de système à mémoire de traduction.
Toute personne désirant se former ou former les autres à la terminographie (production de répertoires) et à la terminotique (gestion et exploitation informatisées de répertoires).

TYPE de FORMATION	ANIMATEURS	CONDITIONS de PARTICIPATION
<p>Formation continue reconnue.</p> <p>Délivrance d'une attestation.</p> <p>Prise en charge possible aux conditions habituelles des formations continues.</p>	<p>Enseignants du Centre de Formation de Traducteurs, terminologues et rédacteurs de l'Université de Rennes 2.</p> <p>Professionnels de la terminologie :</p> <p><i>Aérospatiale</i> <i>C&L International</i> <i>LCI</i> <i>Alcatel</i></p> <p>Traducteurs-terminologues divers. Représentants d'associations professionnelles. Enseignants d'écoles et institutions internationales. Concepteurs et développeurs de logiciels de gestion terminologique. Enseignants et praticiens étrangers. Responsables d'entreprises de traduction. Comité scientifique sous la direction de D. Gouadec.</p>	<p>Droits d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - journée d'étude : 600F/personne - ateliers : 1000F/personne/jour - ateliers 3 jours : 2400F/personne - colloque : 400F/personne <p>Forfait semaine : 3000F/personne</p> <p>Remises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inscriptions multiples groupées, - membres d'organisations professionnelles, - enseignants - étudiants (80%) <p>Hébergement Cité universitaire ou Hôtels Repas Restaurant universitaire - Section Brasserie</p>

Information	<p>☎ 99 33 13 37 [Centre de Formation de Traducteurs, terminologues et rédacteurs]</p> <p>☎ 99 54 66 23 [Service de Formation continue et d'Education Permanente]</p> <p>✉ D. Gouadec- 6 avenue Gaston Berger - F - 35043 RENNES CEDEX</p> <p>Télécopie : 99 54 01 99 ou 99 54 66 16 ; C.E. : univ.pro@uhb.fr</p>
-------------	---

**COUPON REPONSE
COUPON REPONSE**

Nom	
Prénom	
Prénoms	
Adresse	
Téléphone	
Téléphone	
Télécopie électronique	
Courrier électronique	

**INFORMATION COMPLEMENTAIRE
INFORMATION COMPLEMENTAIRE**

Souhaite

Obtenir une information complémentaire sur

Obtenir une information complémentaire sur

* la troisième université d'été en traduction

* la troisième université d'été en traduction

* la cinquième université d'automne en terminologie et phraséologie

* la cinquième université d'automne en terminologie et phraséologie

s'inscrire

inscrire la/les personnes ci-dessous dénommées à

inscrire la/les personnes ci-dessous dénommées à

* la troisième université d'été en traduction

* la troisième université d'été en traduction

* la cinquième université d'automne en terminologie et phraséologie

* la cinquième université d'automne en terminologie et phraséologie

Nom :	
Prénom :	
Coordonnées :	
Coordonnées :	

Coupon à renvoyer à
Coupon à renvoyer à

SEFOCEPE	☎ (33) 99 54 66 23 [Secrétariat] ou (33) 99 54 66 26
SEFOCEPE	☎ (33) 99 54 66 23 [Formation] ou (33) 99 54 66 26
	SEFOCEPE et Fédération professionnelle des traducteurs, e
	Chaires de la région Bretagne - Rennes CEDEX
	Chaires de la région Bretagne - Rennes CEDEX
	Télécopie : 99 54 66 16

ARILS

(IRED - Université de Rouen - 76821 MONT ST AIGNAN CEDEX)

Les demandes d'adhésion sont à retourner à l'adresse ci-dessus.

ARILS

Comment devenir membre actif de l'ARILS?

Il suffit de remplir la demande d'adhésion ci-jointe et de l'adresser à l'ARILS. Cette demande d'adhésion doit être accompagnée d'une description du type d'étude concernant les langues des Signes que vous effectuez.

Le bureau de l'ARILS statuera, sur votre demande d'adhésion.

Si votre demande d'adhésion est acceptée, il vous appartient de vous acquitter du montant de la cotisation annuelle fixée pour l'année 1996 à 100 FF.

Comment devenir membre bienfaiteur de l'ARILS?

Il suffit de remplir la demande d'adhésion ci-jointe et de l'adresser à l'ARILS.

Le bureau de l'ARILS statuera sur votre demande.

Si elle est acceptée, il vous appartient de vous acquitter du droit d'entrée de 1500 FF et d'une cotisation annuelle de 500 FF.

Une attestation de membre bienfaiteur vous sera adressée par l'ARILS.

ARILS

ASSOCIATION

RECHERCHES

INTERDISCIPLINAIRES

en LANGUES DES SIGNES

Association déclarée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Président d'honneur
Claude HAGEGE

Président
Richard SABRIA

Vice-présidente
Agnès MILLET

Vice-président
Bernard DELABIE

Secrétaire
Françoise MADRAY-LESIGNE

Secrétaire-adjoint
Béatrice CAHOUR-FORZY

trésorier
Eric DELAMOTTE

Siège social
Université de Rouen
IRED

76821 Mont Saint Aignan cedex
Tél: 35 14 60 56
Fax: 35 14 69 40

ARILS

ASSOCIATION
RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES
en LANGUES DES SIGNES

Les langues des Signes font de plus en plus l'objet de travaux de recherches variés. Cependant, ces expériences de terrain, ces avancées scientifiques, ces programmes de recherches restent souvent méconnus et isolés.

L'ARILS a pour but de mettre en réseau l'ensemble des travaux entrepris par les chercheurs ou groupes de recherches sur les langues des signes.

L'ARILS ouvre son champ d'investigation aux problématiques axées sur:

- La description linguistique des langues des signes.
- Technologies nouvelles et langues des signes.
- Socialisation langagière et langues des signes.
- Politiques linguistiques et langues des signes.

ARILS

ASSOCIATION
RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES
en LANGUES DES SIGNES

L'ARILS est une association internationale ouverte à tous les chercheurs qui travaillent dans le champ des diverses langues des Signes et de leurs problématiques.

Peut être adhérent de l'association toute personne qui effectue des recherches concernant les langues des Signes à condition que sa candidature soit agréée par le bureau de l'association.

Cotisations

Membres actifs (individuels):

Cotisation annuelle : 100 FF

Membres bienfaiteurs :

Droit d'entrée : 1500 FF

Cotisation annuelle : 500 FF

DEMANDE D'ADHESION

MEMBRE ACTIF (Individuel)

Je soussigné(e), demande à adhérer à l'ARILS en qualité de membre actif.

Nom:

Prénom:

Fonction:

Adresse:

Tél:

Fax:

Email:

MEMBRE BIENFAITEUR

Je soussigné(e), demande à adhérer à l'ARILS en qualité de membre bienfaiteur.

Nom:

Prénom:

Organisme/Entreprise:

Fonction:

Adresse:

Tel:

Fax:

Email:

Fait à le

Cachet
ou
Signature

Pays d'accueil en Bresse-Bourguignonne

LOUHANS-SAGY

Saône-et-Loire

SAMEDI 15 - DIMANCHE 16 JUIN 1996

1803

1886



Commémoration du 110^e anniversaire
de la mort de

FERDINAND BERTHIER

Organisée par

Culture et Langue des Signes de F. BERTHIER

Siège Social : à la Mairie de Louhans

Conseil d'Administration de la fondation de
C.I.S.F.B. (30 juin 1995).

Président : Armand PELLETIER
Vice-Président: Gérard GARCIA
Secrétaire : Fabienne BOULET
Trésorier : Michel MOUREAU
Secrétaire adjointe : Yvette PELLETIER
Trésorier adjoint : Thierry MILLET
Assesseur : Lucienne HUGONNOT

Je remercie par avance toutes les personnes bénévoles qui prendront part à la manifestation.

M. PELLETIER

FERDINAND BERTHIER

Né à Louhans en 1803.
Professeur à l'Institut National de Sourds et Muets de Paris 1829- 1865.
Membre de la société des gens de lettre.
Membre de la société des études historiques.
Chevalier de la légion d'honneur.
Décédé à Paris le 13 juillet 1886.
Inhumé à Sagy.

A publié :

- Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, 1839.
 - Notice sur la vie et les ouvrages d'auguste Brébian, ancien censeur des études de l'Institut impériale des sourds muets de Paris, 1839.
 - Les sourds-muets avant et depuis l'Abbée de l'épée, mémoire qui a obtenu le prix proposé par la société des sciences morales, lettres et arts de Seine et oise, 1840.
 - Deux mémoires lus en 1839 et 1848 au congrès d'histoire de Paris, l'un sur la mimique chez les peuples anciens et modernes, l'autre sur la pantomime dans ses rapports, soit avec l'enseignement des sourds-muets, soit avec les connaissances humaines.
- Examen critique de l'opinion de feu le Docteur Itard, médecin en chef de l'Institut impériale des sourds-muets de Paris. Réfutation présentée aux Académies de médecine et des sciences morales et politiques, 1852.
- Observations sur la mimique considérée dans ses rapports avec l'enseignement des sourds-muets, adressées le 13 juin 1853 à l'Académie Impériale de Médecine, à propos des questions relatives à la surdité-muîté à l'articulation et à la lecture de la parole sur les lèvres qui s'y discutaient en ce moment.
- Discours prononcé en langage mimique aux distributions solennelles des prix de l'Institut Impérial des sourds-muets de Paris les 13 août 1842, 9 août 1849 et 8 août 1857.
- Banquets des sourds réunis pour fêter les anniversaires de la naissance de l'Abbée de l'épée, de 1834 à 1848 et de 1849 à 1863, relation publiée par la société. Rôle des sourds muets de Paris. 2 volumes.
- L'Abbée de l'épée, sa vie, son apostolat, ses travaux, sa lutte et ses succès, avec l'histoire des monuments élevés à sa mémoire à Paris et à Versailles, orné de son portrait gravé en taille douce, d'un fac similé de son écriture, du dessin de son tombeau dans l'église Saint-Roch à Paris et de celui de sa statue à Versailles, 1853.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Certains sourds parmi nous, surtout parmi ceux qui habitent Paris ou dans les grandes villes connaissent le nom de Ferdinand BERTHIER, ce bienfaiteur de notre communauté sourde qui travailla toute sa vie à la mise au point de la langue des signes, mais la majorité de la communauté sourde ignore le lieu de sa naissance comme celui de sa sépulture.

Le destin nous ayant conduit ma femme Yvette et moi-même à demeurer à Bruailles sur la commune de Louhans, depuis 17 ans, nous avons finalement retrouvé sa trace :

- naissance à Louhans
- inhumation à Sagy, tout près de chez nous.

Malgré la petitesse de la ville de Louhans et du village de Sagy, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de réhabiliter ces lieux et de tirer la mémoire de cet homme de l'injuste oubli dans lequel elle s'était perdue.

C'est donc en hommage à ce frère en handicap que nous avons décidé, après mûres réflexions, de fonder l'association "Culture et Langue des signes de Ferdinand BERTHIER" autrement dit "C.L.S.F.B." et d'organiser ces manifestations du soutien qui nous réunissent aujourd'hui... Tous ensemble saluons donc avec respect cet homme qui honore notre communauté.

Sourd, militant avant l'heure, ardent défenseur de la langue des signes, écrivain, il nous a ouvert un chemin que nous devons non seulement suivre, mais agrandir en développant la LSF et en invitant nos concitoyens entendants à la partager.

Nous tenons à remercier ici les municipalités de Louhans et Sagy qui ont accueilli notre initiative avec la plus extrême bienveillance et qui se sont pleinement associées à l'honneur d'avoir compté parmi leurs ressortissants cet homme illustre détenteur de la légion d'honneur et reconnu bienfaiteur de l'humanité.

Je vous souhaite à tous la bienvenue et je me permets de formuler le souhait que plus jamais la mémoire de Ferdinand BERTHIER ne retombe dans l'oubli. Il n'a pas eu droit à la commémoration du 100^{ème} anniversaire de sa mort. Jeunes sourds, réveillez vous et relevez le flambeau afin que le 200^{ème} anniversaire de sa naissance soit une occasion de fête, de retrouvaille, de respect et de reconnaissance.

Merci à tous de votre présence.

Je vous souhaite de bonnes journées, cordiales et fructueuses.



COMITÉ D'HONNEUR

- | | |
|--------------------------|--|
| - M. DORSO André : | Sous-Préfet. |
| - M. BEAUMONT René : | Président du Conseil Général de S & L.
Député et Maire de Varennes St Sauveur. |
| - M. GRAND Jean-Paul : | Conseiller Général du canton de Louhans
Maire de St Usage. |
| - M. ROUTHIER Philippe : | Conseiller Général du canton de Sagy
Maire de Savigny-en-Revermont. |
| - M. BERNARD Daniel : | Maire de Louhans. |
| - M. COLAS Paul : | Maire de Sagy. |
| - M. RIVIÈRE Dominique : | Conservateur de l'Ecomusée de la Bresse. |
| - M. PETIT Robert : | Ancien Maire de Sagy et ancien
Conseiller Général. |
| - M. BAROÉ Marcel : | Président des Amis de l'Institution de Sagy |
| - Mme MOREL Arlette : | Présidente de la Fédération Nationale des
Sourds de France. |
| - Mme MARLIN Ginette : | Présidente de la Société Centrale
d'Education et d'Assistance pour les
Sourds - muets de France. |
| - Mme BEZAGU-DELUY : | Auteur du livre "L'Abbée de l'Epée " |
| - M. PELLETIER Adrien : | Président du Centre Rhône Alpes de
formation et de recherche pour la L.S.F. |
| - M. TRUFFAUT Bernard : | Historien des Sourds. |
| - M. BOUCHAUX GUY : | Historien humoristique des Sourds. |
| - M. PELLETIER Armand : | Fondateur et Président de Culture et
Langue des Signes de Ferdinand BERTHIER |

PROGRAMME OFFICIEL

SAMEDI 15 JUN 1996

DIMANCHE 16 JUN 1996

- | | | | |
|-------------|--|-------------|--|
| - 9 h : | Accueil à la salle du Palacé Pierre Provence Louhans. | - 9 h : | Visite à l'Ecomusée de l'atelier d'un journal " L'Indépendant" |
| - 10 h : | Ouverture de la Conférence :
Armand PELLETIER, les sourds après F. BERTHIER
Bernard TRUFFAUT, les sourds avant F. BERTHIER
Guy BOUCHAUXVEAU, l'évolution actuelle | - 10 h : | Visite à l'ancien Hopital Hotel Dieu XVII ^e siècle |
| | Christian CUSCAC, la langue des signes | - 12 h 30 : | Barbecue Poulet de Bresse |
| | Discours de Mme Arlette MOREL, Présidente. | - 17 h : | Rencontres libres - discussions - débats -
Clôture |
| - 11 h 30 : | Vin d'honneur de la ville de Louhans sur place. | | |
| - 12 h 30 : | Sandwicherie et buvette sur place. | | Menu du Banquet |
| - 14 h : | Reprise de la Conférence. | | |
| - 16 h : | Clôture. | | |
| - 16 h 30 : | Rendez-vous à SAGY (7 km de Louhans). | | |
| | Visite de l'Ecomusée du Moulin à eau de Sagy | | |
| - 18 h : | Visite de la maison ancien propriétaire F. BERTHIER.
Commemoration à la tombe de F. BERTHIER - Place de l'Eglise. | | |
| - 19 h : | Vin d'honneur de la ville de Sagy à la Mairie. | | |
| - 20 h : | Banquet de Bresse à la salle communale de Sagy. | | |

BULLETIN D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/>	-Droit d'inscription obligatoire	10 f
<input type="checkbox"/>	- Entrée à la Conférence à Louhans	60 F
<input type="checkbox"/>	- Vin d'honneur de la ville de Louhans	gratuit
<input type="checkbox"/>	- Sandwich buvette samedi midi	15 f
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ecomusée du moulin à eau de Sagy	gratuit
<input type="checkbox"/>	- Visite de la maison de F. BERTHIER à Sagy	gratuit
<input type="checkbox"/>	- Commémoration à la tombe de F. BERTHIER	gratuit
<input type="checkbox"/>	- Vin d'honneur de la ville de Sagy	gratuit
<input type="checkbox"/>	- Banquet de Bresse à Sagy	200 F
<input type="checkbox"/>	- Soirée dansante sans banquet à partir de 23 h	100 F
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ecomusée de l'imprimerie	25 F
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ancien Hôpital Hotel Dieu	
<input type="checkbox"/>	- Barbecue : poulet de Bresse, chips et glace	30 F
Total		340 f

<input type="checkbox"/>	-Droit d'inscription obligatoire	oui
<input type="checkbox"/>	- Entrée à la Conférence à Louhans	non
<input type="checkbox"/>	- Vin d'honneur de la ville de Louhans	non
<input type="checkbox"/>	- Sandwich buvette samedi midi	non
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ecomusée du moulin à eau de Sagy	non
<input type="checkbox"/>	- Visite de la maison de F. BERTHIER	non
<input type="checkbox"/>	- Commémoration à la tombe de F. BERTHIER	non
<input type="checkbox"/>	- Vin d'honneur de la ville de Sagy	non
<input type="checkbox"/>	- Banquet de Bresse à Sagy	non
<input type="checkbox"/>	- Soirée dansante sans banquet à partir de 23 h	non
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ecomusée de l'imprimerie	non
<input type="checkbox"/>	- Visite de l'Ancien Hôpital Hotel Dieu	non
<input type="checkbox"/>	- Barbecue : poulet de Bresse, chips et glace	non

Boissons : à payer sur place

Inscription Prix tout compris : 290 francs
à payer par chèque (1 ou 2 chèques).

A envoyer le bulletin d'inscription à
M. Armand PELLETIER
"Patran"

71500 BRUAILLES LOUHANS
Fax 85 75 21 00
avant le 30 mai 1996 date limite

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

-Le droit d'inscription obligatoire permettra une meilleure organisation à Louhans et à Sagy.

Si l'inscription arrive après le 30 mai (date du cachet de la poste faisant foi), une majoration de 20 francs sera comptée.

Pour envoyer le bulletin d'inscription avec le règlement bancaire ou postal, respectez bien la date délai. Cela aidera les responsables organisateurs pour la réservation auprès du traiteur, de la salle, etc...).

En cas d'annulation, un certificat médical ou un constat de police sera strictement exigé pour le remboursement.

Nom

Prénom

Association
(facultatif)

Adresse

.....

Code Postal Ville

Mode de paiement

1 chèque

2 chèques

Ne pas oublier de libeller les chèques à l'ordre de :

C.L.S.F. BERTHIER

Date

Hébergement

S'adresser à l'office de Tourisme de Louhans
ou celui de Lons-le-Saunier (Jura) 25 km
ou à Tournus (saône-et-Loire) 25 km.

Signature

**IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME
CONSEILLE DE FAIRE NOTRE
PUBLICITE**

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

CI-JOINT REGLEMENT DE FRANCS A L'ORDRE DE
L'A.F.I.L.S.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR SIX NUMEROS PAR AN

* 100 F. POUR LES MEMBRES A.F.I.L.S.

* 130 F. POUR LES NON MEMBRES

NATHALIE BATON
« A.F.I.L.S. »
34 AV. GABRIEL PERI
94370 SUCY EN BRIE